

22 novembre 2006



# Attribution du Prix Liliane Bettencourt au Centre de Chant Choral de la Communauté française de Belgique

\* \* \*

Fadila LAANAN, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel  
et de la Jeunesse de la Communauté française

\* \* \*

**Paris**

**Contact:**

**Pascal Sac**

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse de la  
Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Direct : +32/(0)2/213.17.48

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : [pascal.sac@cfwb.be](mailto:pascal.sac@cfwb.be)

Messieurs les Ambassadeurs,  
Monsieur le Consul,  
Monsieur le Délégué du Gouvernement,  
Monsieur le Conseiller culturel et Directeur du Centre Wallonie-Bruxelles,  
Madame la Ministre,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la Province et de la Ville de Namur,  
Monsieur le Directeur du Centre de Chant Choral et Madame la directrice adjointe,  
Monsieur Jean Tubéry,  
Mesdames et messieurs les musiciens et chanteurs,  
Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités,

C'est un véritable plaisir de partager avec vous le moment de bonheur que représente l'attribution du prix Liliane Bettencourt que l'Académie des Beaux Arts de l'Institut de France décerne au Centre de Chant Choral de la Communauté française de Belgique.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Ce prix – en plus de sa valeur symbolique et professionnelle – est un merveilleux cadeau d'anniversaire que vous offrez à notre Choeur. Il gratifie le travail qu'il accomplit depuis 1987, seul d'abord, puis rejoint ensuite par l'Ensemble les Agréments.

Nous en sommes honorés.

La réussite de ce projet est notamment liée à son approche internationale de la création chorale. Outre son répertoire – qui valorise le patrimoine musical belge et le répertoire classique –, l'accueil de chefs permanents et de chefs invités de grande renommée n'a fait que renforcer l'expérience et la qualité de son travail.

Cette ouverture répond à l'ambition que nous avons d'apporter aux jeunes chanteurs et solistes de l'Ensemble la formation, l'accompagnement, l'exigence et la pratique professionnelle nécessaires à l'épanouissement de leur carrière.

Nous avons une fâcheuse tendance, en Communauté française, à reconnaître nos artistes après qu'ils aient connu le succès à l'étranger. Le Centre de Chant Choral en est le contre-exemple.

Sa reconnaissance publique n'est pas récente.

Pour preuve : la fréquentation de ses concerts, ses 28 enregistrements et ses tournées nationales et internationales.

Pour preuve, encore, le soutien déjà ancien que lui octroient les pouvoirs publics qui en ont la tutelle. Appui que nous avons accru dès le mois de janvier dernier(\*). Ce soutien est d'ailleurs exemplaire, puisque la Ville, la Province de Namur et la

Communauté française ont développé de véritables synergies pour aider cette institution. Cette connivence entre pouvoirs publics n'est pas étrangère à la réussite du projet et à la réalisation de ses ambitions. Celles-ci sont exemplatives de l'intérêt de tels partenariats publics.

Monsieur le Directeur,

Je continuerai à suivre votre projet avec la plus grande attention.

Je profite de cette cérémonie pour vous remercier – ainsi que votre équipe, vos musiciens, solistes, choristes et chefs –, pour les moments d'émotion qu'ils nous font partager et pour l'investissement qu'ils mettent dans la pratique de leur art.

C'est la Communauté française dans son ensemble qui se voit aujourd'hui ainsi honorée grâce à vous tous. Je vous en remercie et je suis sûre que c'est au nom de chacun ici que je peux vous adresser mes très sincères félicitations.

Fadila LAANAN

(\* ) Après analyse, j'ai constaté que les moyens affectés au Centre de Chant choral étaient insuffisants. C'est la raison pour laquelle, tandis que la Ville de Namur lui garantissait un emprunt de 90.000 euros, j'ai décidé en début d'année d'augmenter son subside de 30.000 euros par an pendant trois ans. Cela amènera la subvention que la Communauté française accorde à l'opérateur à un peu plus de 500.000 euros en 2008. Sans compter les 37.000 euros que je lui réserve chaque année sur les crédits de la Loterie Nationale.